

Paris. L'étape (Voyage) 20 août 1893.

Bon bon cher ami,

je vous suis profondément reconnaissant de la pensée que vous avez eue de m'annoncer la fin de ce pauvre Bouchet. L'expérience est chose si terace et si nécessaire à l'âme contre l'accablement des malheurs même inévitables que je n'avais jamais pu accepter la triste pensée que c'était inégalement fini. Voilà maintenant la dernière illusion enlevée et dans des circonstances de dispersion générale et de détachement forcé de notre vie normale qui rendent l'oubli plus prompt et plus désolant encore. Peut-être, après tout, vaut-il mieux qu'il en soit ainsi; du moins au regard du monde profane, dont les préjugés ne concèdent qu'une pitie quelque peu amère à ceux qui succombent à ces tristes maladies, les plus cruelles à coup sûr sur ceux amis et les plus déconcertantes pour les esprits châtés.

Si nous envisageons ce malheur à notre part de vue un peu égoïste, nous sommes bien tentés de le tenir pour irréparable. En je doute qu'on puisse jamais retrouver un tempérament de juriste aussi fortement trempé joint à un caractère aussi ferme et aussi droit, le tout dominé par une loyauté d'âme unique en son genre et qui en faisait une individualité si sympathique pour ceux qui savent trouver le fond de l'homme au travers de ce qui n'est qu'une enveloppe extérieure et souvent simple excès de qualités. Le qui m'a le plus frappé chez lui c'est que, tout en gardant une indépendance presque farouche, il avait merveilleusement échappé à l'individualisme étroit qui l'entourait. Personnellement, je ne l'ai jamais consulté, sans obtenir de lui, avec l'attention la plus sérieuse à ce que je lui disais, des réponses absolument nettes à mes questions et toujours aussi des vues personnelles qui souvent dépassaient les difficultés et la complexité de mon esprit. Tous

ce rapport, bien que si l'ai en somme trop peu connu et à une époque où je ne pouvais encore en user librement avec lui; je me rends compte, depuis la séparation imposée par sa maladie, qu'il me manque beaucoup et qu'une semblable personnalité ne se supplie. Aussi nous faut-il faire appel au sentiment infailible de la confiance en l'avenir pour poursuivre sans découragement notre marche que tant de deuils viennent assombrir sans compte les découragements intimes que suscite la comparaison de ceux qui s'en vont à ceux qui restent et dont nous sommes.

Quoiqu'il en soit, j'aime mieux avoir su la triste nouvelle le plus tôt possible, et je vous remercie encore de m'en avoir fait part. Combien il est pénible pourtant de songer à la solitude forcée du dernier convoi! D'après ce que vous me dites, personne n'aura été prévenue à temps pour la cérémonie funèbre. Il est infiniment regrettable que l'École de Dijon n'ait pu être représentée et que les confrères de Mouchet aient pu nous craindre indifférents.

je vous écris au milieu d'une petite  
ville tout excitée par le scrutin du jour.  
Comme il s'agit de savoir si l'on  
donnera une dernière absolue à la  
mémoire de Jules Ferry en élisant son  
fieu dans son ancienne inscription ou  
si l'on accepte un candidat libéral,  
la lutte ne manque ni de piquant ni même  
d'intérêt - Tout d'abord, je vois d'après  
la dernière lettre que vous avez eu  
l'attention de m'écrire, que vous vous  
êtes avisés à des résolutions fort  
analogues aux miennes. Seulement, je  
vois que ma conférence serait encore  
plus cantonnée que la votre: en ce  
que je ne saisis disposé à me  
décharger pour Gaffard que s'il  
formulait une déclaration un peu nette  
de libéralisme et de tolérance. La simple  
proposition à mente retentant ne me  
paraît pas suffisant. Et je tiens  
surtout à n'être pas dupe. D'ailleurs,  
je ne puis pas être assuré avant  
le dernier moment, d'être lib. de  
ma part le 9 Septembre. Et  
nous pourrions nous rencontrer ce  
jour-là à Dijon, j'en serais  
tout heureux. Car il me semble  
déjà vous avoir quitté depuis longtemps.  
Et les motifs que je vous ai dits ne  
me laissent pas espérer pour moi  
regarder dans les Alpes, je vous  
salue bon cordialement la main

Fr. Geny

Suisse.

25

7<sup>e</sup>



Monsieur Raymond Salicrú  
Professeur à la Faculté de Droit de Dijon.  
Hôtel du Grand-Mercure  
Villars-s.-Ollon.

(Saut)

Suisse.

